

**Élections 2016**  
**Comité national de la Recherche scientifique**

**Liste « Qualité de la science française »**

Section 35 : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art

Collège A2 : Professeurs des universités

**GUENANCIA Pierre**  
**Professeur d'histoire de la philosophie moderne à l'Université de Bourgogne**

**Profession de foi**

La qualité des recherches menées dans les grands organismes est reconnue ; l'association « Qualité de la science française » est attachée à leur développement. QSF a également toujours défendu les prérogatives du Comité national du CNRS, qui représente à travers l'électivité de ses membres la collégialité académique.

Je me propose de solliciter un mandat au Comité national de la Recherche scientifique pour agir selon les principes défendus par QSF.

L'expérience que j'ai pu acquérir à la co-direction de l'UMR 7366 depuis 2007, faisant suite à la direction du Centre d'Histoire de la Philosophie Moderne (CHPM) assumée entre 2004 et 2005, m'a permis d'avoir des relations régulières avec les collègues de la direction de l'INSHS et de suivre de près la politique de la recherche. J'ai exercé 4 mandats de suite au conseil scientifique de mon université où je me suis particulièrement occupé des équipes de recherche en SHS (examen des demandes de subvention, montage des projets ANR, mais aussi coopération internationale : plusieurs missions à l'étranger, Brésil notamment, mandaté par le CNRS ). J'entends mettre cette expérience au service de la nouvelle mission d'évaluation des unités mixtes de recherche dont le CoNRS sera en charge.

Je veillerai également à la juste répartition des postes dans la section 35, aux compétences très variées, et je défendrai la place des disciplines du savoir, dont seul le CNRS garantit aujourd'hui la pérennité. J'accorderai une attention particulière aux accueils en délégation, qui constituent aujourd'hui pour beaucoup d'universitaires le seul moyen de garantir leur mission de chercheurs.

QSF présentera en 2016 deux candidats. Je m'associe donc à la profession de foi de mon collègue Claudio Galderisi.

1. Notre seul critère de jugement sera la qualité scientifique des dossiers, qui inspirera et déterminera tous nos choix.
2. Nous favoriserons les échanges entre le CNRS et les universités par l'octroi de délégations, de détachements ou sous toute autre forme.
3. Nous soutiendrons le détachement des enseignants du secondaire au CNRS.

Je sollicite les suffrages de ceux d'entre vous qui approuvent ces principes et je m'engage à veiller à la qualité et à la diversité de la recherche en philosophie, langues et littératures, musicologie et art.